

**ARRETE DE POLICE CONCERNANT ET REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VEHICULES A JALHAY SART PLACE DU MARCHÉ LE SAMEDI 21 JUIN 2025.****Le Bourgmestre,**

- Vu l'organisation de la fête de la musique à SART, place du Marché le 21 Juin 2025;
- Vu la demande de Monsieur Benjamin NOE domicilié à 4845 JALHAY rue de l'Ecole, 30, 0493/74 86 04
- Attendu qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les accidents,
- Vu la loi relative à la Police de la circulation routière,
- Vu les articles 119 et 135 de la nouvelle Loi Communale,
- Vu les articles 1133.1, 1133.2 et 1123.29 du Code de la Démocratie locale
- Vu la circulaire Ministérielle relative aux règlements complémentaires et de placement de la signalisation routière,
- Vu l'arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions de placement de la signalisation routière,

ARRETE

- Art.1.:** Le stationnement des véhicules sera interdit (excepté organisateurs) sur la place du Marché à Sart (espace compris entre l'église et la Maison Bronfort) **du jeudi 19 juin 2025 à 12h00 au lundi 23 juin 2025 à 12h00** (Signaux E1 + excepté organisateurs).
La vitesse des véhicules sera limitée à **30 km/heure** rue Nicolas Hansoulle ainsi que dans la rue centrale de la Place du Marché. (signaux 30 Km/h) durant cette période.
- Art.2.:** Toutes les interdictions et restrictions relatives à la Police de circulation routière seront matérialisées par une signalisation conforme, laquelle sera déposée et retirée par les ouvriers communaux et mise en place par les organisateurs sous leur seule responsabilité.
- Art.3.:** Les contrevenants seront punis de peines prévues par la loi.
- Art.4.:** Copie de la présente sera adressée à :
- A Monsieur le Procureur du Roi/sect.Roulage de Verviers,
A Monsieur le directeur des Opérations de la Zone des Fagnes,
Aux services de la Zone de secours n° 4 (112)
Aux services du TEC Liège-Verviers
A notre Police locale,
A notre service des Travaux,
Au demandeur

Jalhay le 21/05/2025

Par délégation

Michel PAROTTE
Echevin